

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations commercialisées par la société JBN Formation. Toute condition contraire opposée par l'entreprise ou la personne physique sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la société JBN Formation, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. La société IN.FI.NE se réserve néanmoins le droit de déroger à certaines clauses des conditions générales de vente, par l'établissement de conditions de vente particulières. Le fait que la société JBN Formation ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des conditions figurant dans les conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de quelconque desdites conditions. Les présentes conditions générales de vente ne s'appliquent pas :

- Aux prestations que la société JBN Formation réalise à titre gracieux.
- Aux prestations dont la société JBN Formation aurait délégué la commercialisation à une organisation tierce.

Les présentes conditions générales de vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet <http://www.jbnformation.fr> ; elles sont en outre systématiquement communiquées à toute personne physique ou morale qui en fait la demande. Les conditions générales de vente représentent l'intégralité des droits et obligations des parties.

Désignation des parties

La société JBN Formation désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 270 allée des lilas, SAINT-VULBAS 01150.

JBN Formation met en place et dispense des formations inter et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation, d'une offre de recrutement ou d'une animation.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société JBN Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque offre, la société JBN Formation s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société JBN Formation, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à 30 jours net à la date d'émission de facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. Toutes les commandes sont facturées et payables en euros uniquement. Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera exigible pour les frais de recouvrement. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société JBN Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une offre de JBN Formation

Une annulation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de ladite offre de formation, de recrutement ou d'animation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par mail à contact@jbnformation.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de l'événement, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 60% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, JBN Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Conformément aux règlements généraux sur la protection des données (RGPD), les données personnelles transmises par le client sont destinées à un usage interne à JBN Formation. Le client dispose, sur simple demande via le site internet, d'un droit d'accès, de modification ou rectification de ces données. Conformément au droit de

la propriété intellectuelle, les documents JBN Formation remis au client sont copyright ; leur diffusion ou reproduction est formellement interdite. Sont exclus les documents produits dans le cadre de la prestation et qui font l'objet du présent devis. Ceux-ci deviennent la propriété du client.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à JBN Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

JBN Formation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre JBN Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bourg en Bresse.

Éditées en août 2023